INSTRUCTION COMMUNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 4

OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin donner un aperçu des motifs de la position debout.

La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les aspects de la position debout.

Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de la position debout dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait être en mesure d'adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets adoptent la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets puisque cette position est utilisée pour les compétitions de biathlon et de carabine à air comprimé. La position debout est la seule position adoptée lors des compétitions internationales de carabine à air comprimé; pour le tir de précision récréatif des cadets, on la considère comme un progrès.

Point d'enseignement 1 **Expliquer les objectifs de la position debout**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Expliquer aux cadets que la position debout est plus exigeante des points de vue technique et physique et plus difficile à maîtriser que la position couchée. L'information présentée dans ce PE est nécessaire pour que les cadets puissent comprendre les démonstrations avant de pratiquer la position debout.

Le premier principe du tir de précision est de trouver une position de tir confortable. La position debout est celle qu'on peut adopter le plus facilement et le plus rapidement et elle ne requiert aucun soutien artificiel, comme l'utilisation d'une bretelle en position couchée. C'est dans cette position qu'il est le plus difficile de demeurer stable, puisque la zone de soutien y est la plus petite et le centre de gravité est élevé. Les cadets doivent accepter que lorsqu'ils font feu en position debout, ils n'arriveront peut-être jamais à s'immobiliser complètement.

OBTENIR UNE BONNE POSITION

L'obtention d'une bonne position constitue le principe de tir de précision le plus important; c'est particulièrement vrai lorsqu'on fait feu en position debout. Une bonne position aide à maintenir l'équilibre, le confort et la stabilité pendant la mise à feu. Les cadets doivent chausser des souliers ou des bottes à semelle plate confortables pour ajouter de la stabilité à leur position et se tenir sur une surface la plus ferme possible. Une bonne position ne peut garantir une excellente performance, mais une mauvaise position peut avoir des effets néfastes sur les résultats.

L'objectif d'une bonne position est d'obtenir une plate-forme stable, équilibrée et uniforme permettant la façon la plus efficace de viser et de prendre la carabine avec peu de mouvements et peu de tension musculaire.

La position debout doit être :

- naturelle,
- sans tension,
- confortable,
- stable,
- équilibrée de façon à ce que le poids du corps soit équitablement réparti sur les deux pieds,
- constante tout au long du tir.

UTILISATION D'UN SUPPORT

La pratique en utilisant un support de carabine constitue une excellente façon pour un cadet d'apprendre la position debout. Puisque les mouvements de la carabine à air comprimé des cadets sont amplifiés en position debout en raison d'un manque de points d'appui, un support est très utile. Il permet de stabiliser la carabine tout en permettant au cadet de comprendre et perfectionner les habiletés de tir de précision pratiquées. Une fois que ces habiletés sont apprises, le support de carabine à air comprimé doit être retiré. Parmi les exemples de

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

support de carabine en position debout, on compte un trépied, un tabouret au dessus d'une table ou simplement une surface plate à l'extrémité d'un manche à balai.

MAINTENIR UN CENTRE DE GRAVITÉ



Les instructions données visent un tireur de précision droitier. Dans le cas d'un tireur de précision gaucher, remplacer le terme gauche par le terme droit et vice versa dans tous les points.

Le centre de gravité est le point où le poids de la carabine et celui du cadet sont également répartis sur les deux pieds du cadet. Pour compenser le poids de la carabine, le cadet penche son dos vers l'arrière et effectue une rotation du tronc vers la gauche afin d'augmenter le support et la stabilité produits par la charpente osseuse.

Si la position du cadet demeure parfaitement verticale, le poids de la carabine entraînera son corps vers l'avant. Le cadet aura donc à forcer pour demeurer stable, ce qui causera certaines tensions musculaires dans le bas de son dos. En se penchant vers l'arrière et en effectuant une rotation du tronc vers la gauche, un léger transfert de poids se fera vers le pied droit. Après un certain laps de temps, l'équilibre entre les deux pieds reviendra au point initial. Lorsque ceci se produit, le tireur et la carabine auront établi le centre de gravité voulu situé entre les deux pieds du cadet.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Quel est le premier principe du tir de précision?

Q2. Quelle est la façon excellente pour permettre à un cadet d'apprendre la position debout?

Q3. Qu'est ce que le centre de gravité en rapport avec la position debout?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Obtenir une bonne position.

R2. L'utilisation d'un support de carabine.

R3. Le centre de gravité est le point où le poids de la carabine et celui du cadet sont également répartis sur les deux pieds du cadet.

Point d'enseignement 2 — **Expliquer et démontrer comment adopter la position debout**

Durée : 5 min — Méthode : Démonstration



Pour ce PE, il est recommandé que l'instruction se déroule de la façon suivante :

(1) Expliquer et démontrer la compétence entière pendant que les cadets observent.

(2) Expliquer et démontrer chaque étape requise pour exécuter la compétence.

Nota : Des aide-instructeurs pourraient aider à faire la démonstration des habiletés à mesure qu'elles sont expliquées.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Deux corps identiques, ça n'existe pas, même dans le cas de jumeaux; c'est pourquoi deux corps identiques en position de tir, ça n'existe pas non plus. Votre position de tir la plus performante sera différente de celle de la personne qui se tient à côté de vous.

ADOPTER LA POSITION DEBOUT

Les normes suivantes devraient être respectées lorsqu'un cadet adopte la position debout :

1. le corps devrait être orienté vers la droite, avec un angle d'environ 90 degrés par rapport à la cible;
2. les pieds doivent respecter les consignes suivantes :
    a. être distancés d'une largeur d'épaules,
    b. pointer directement vers l'avant par rapport au corps,
    c. être tournés légèrement vers l'extérieur pour le confort;



Les poids de la carabine et du tireur devraient être également répartis sur les deux pieds.

3. les jambes doivent être droites sans toutefois bloquer les genoux, puisque des genoux bloqués nuisent à la circulation, ce qui augmente l'inconfort et l'instabilité;
4. les hanches doivent être à un angle de 90° par rapport à la cible et ne doivent pas être poussées vers l'avant;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

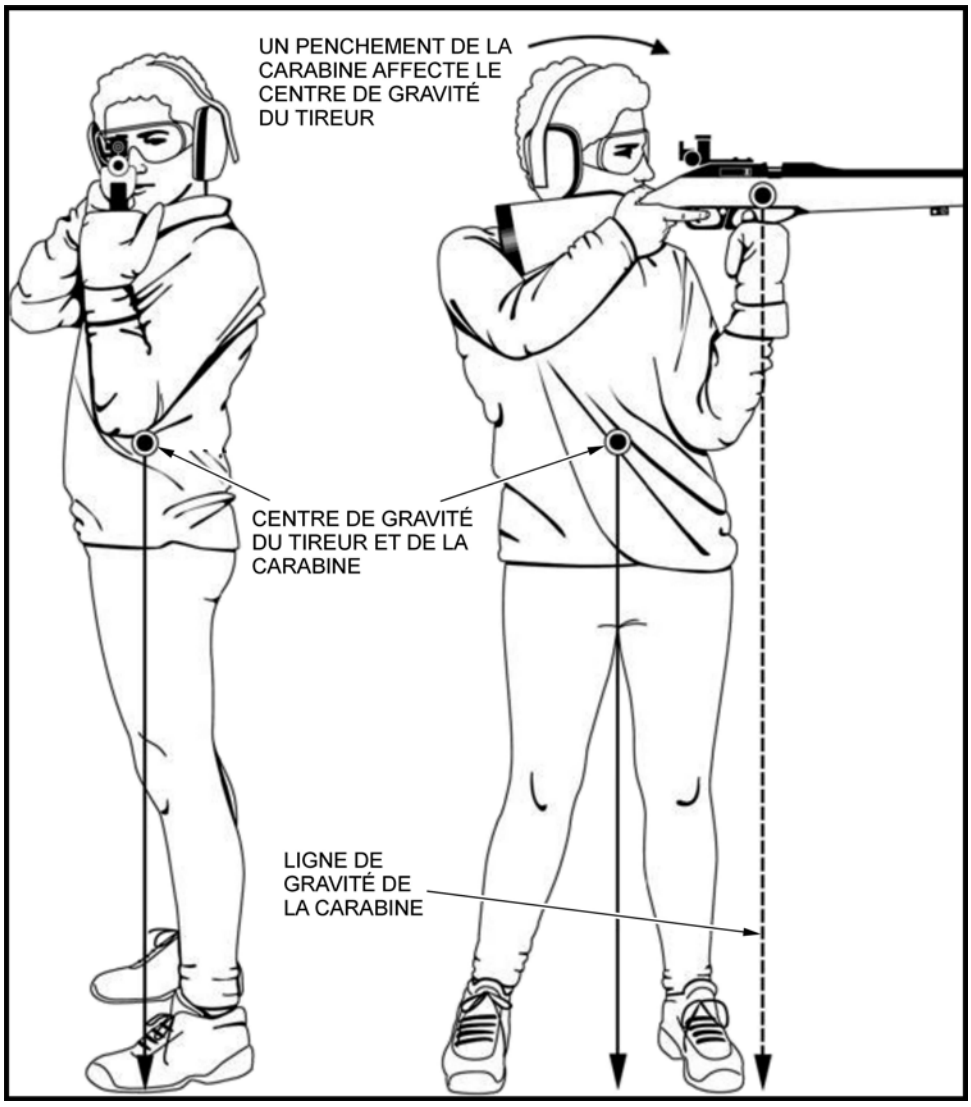

A-CR-CCP-177/PT-002 (page 2-9)

Figure 1 Position debout

5. le dos doit être légèrement incliné vers l'arrière pour un soutien des os et une stabilité accrus;

6. le bras gauche, sans utiliser les muscles pour le soutien, doit reposer contre la cage thoracique, avec le coude presque directement sous la carabine, reposant contre la cage thoracique ou l'os iliaque;

7. la main gauche sert à soutenir la carabine et doit être placée juste avant le pontet, selon l'une des méthodes suivantes :

   a. former un poing fermé;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

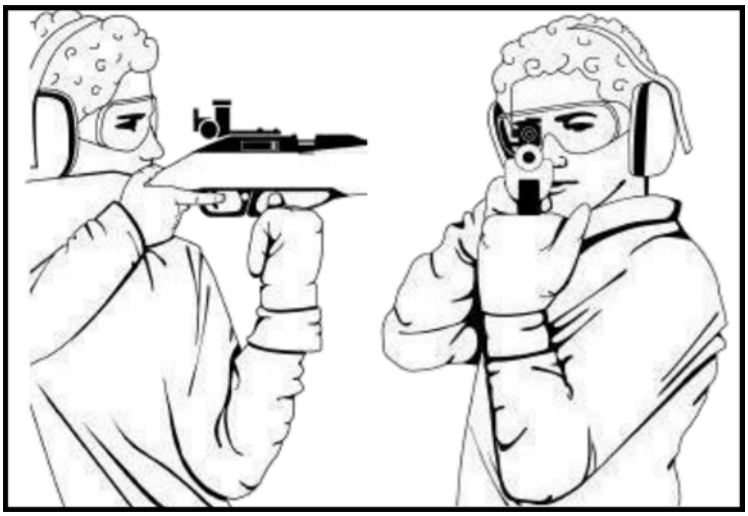

A-CR-CCP-177/PT-002 (page 1-6-3)

Figure 2 Poing fermé

b. former un « V » avec le pouce et les doigts;

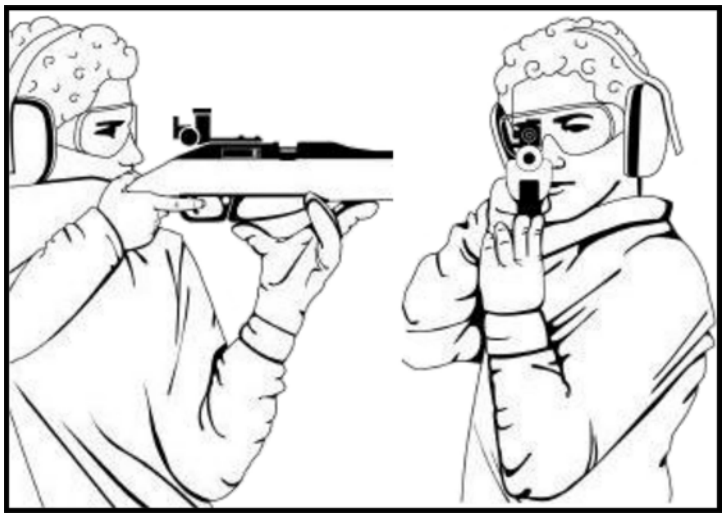

A-CR-CCP-177/PT-002 (page 1-6-3)

Figure 3 Former un V avec le pouce et les doigts

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

c. utiliser la paume de la main avec les doigts détendus;



A-CR-CCP-177/PT-002 (page 1-6-4)

Figure 4 Paume de la main

d. le bras droit doit tomber naturellement sur le côté avec la main droit placée confortablement, mais fermement, sur la poignée de la crosse;

e. la tête doit demeurer en position droite et naturelle, pour permettre aux yeux de regarder vers l'avant à travers la mire;

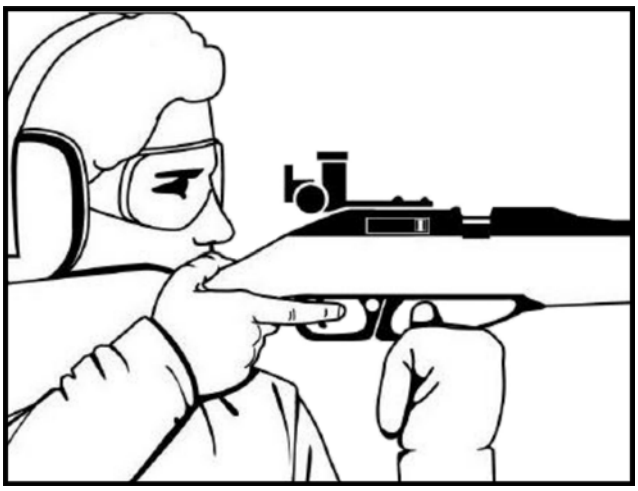

A-CR-CCP-177/PT-002 (page 1-6-4)

Figure 5 La tête et les yeux

f. la crosse doit être légèrement surélevée sur l'épaule, permettant à la carabine à air comprimé des cadets de reposer naturellement contre la poitrine, avec la joue reposant sur la crosse et la mire au niveau des yeux.



La position debout permet une position plus naturelle et détendue, plus confortable que la position couchée, puisque la colonne subit moins de pression et soutient moins de poids.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

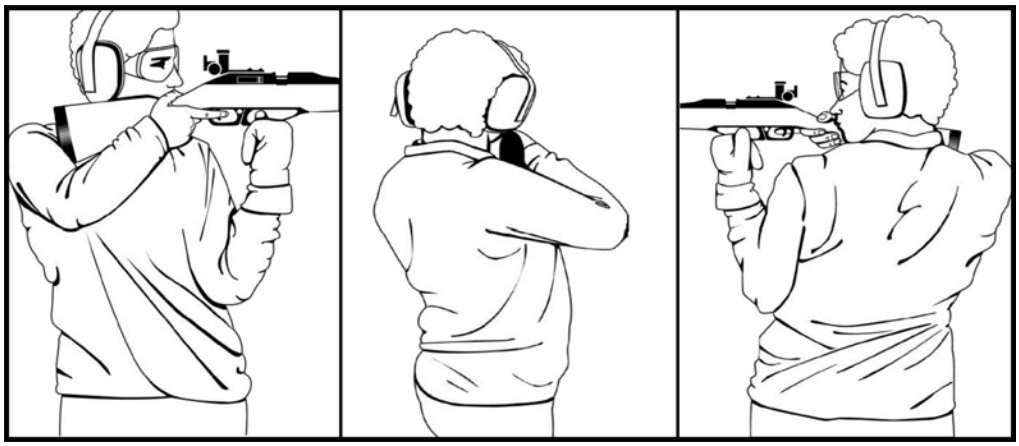

A-CR-CCP-177/PT-002 (page 2-9)

Figure 6 Position du dos et des hanches

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Pourquoi le dos est-il incliné vers l'arrière?

Q2. Pourquoi la tête doit-elle demeurer en position droite et naturelle?

Q3. À quel endroit la crosse de la carabine à air comprimé des cadets doit-elle reposer?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Le dos est incliné vers l'arrière pour un soutien des os et une stabilité accrus.

R2. La tête doit demeurer en position droite et naturelle, pour permettre aux yeux de regarder vers l'avant à travers la mire.

R3. La crosse doit être légèrement surélevée sur l'épaule, permettant à la carabine à air comprimé des cadets de reposer naturellement contre la poitrine, avec la joue reposant sur la crosse et la mire au niveau des yeux.

Point d'enseignement 3 **Expliquer et démontrer comment régler la visée**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration



Lors d'un tir en position debout, le plus grand des deux œilletons avant doit être choisi pour donner la meilleure image de visée. La dimension de l'œilleton doit paraître 1 1/2 fois plus grande que le point de visée pour permettre au cadet de voir le point de visée qui se déplacera davantage qu'en position couchée.

Lorsque le cadet, en position debout, vise la cible avec la carabine à air comprimé, le processus de visée est identique au processus en position couchée. Il doit adopter une position confortable, en s'assurant que le corps est aligné avec la cible, que les mires sont alignées et qu'il obtient une image de visée. La seule chose qui varie par rapport à la position couchée, c'est que l'œilleton avant doit être plus grand et le dégagement oculaire peut être plus long, mais tout de même entre 5 et 15 cm (2 et 6 pouces).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Pour ce PE, il est recommandé que l'instruction se déroule de la façon suivante :

(1) Expliquer et démontrer la compétence entière pendant que les cadets observent.

(2) Expliquer et démontrer chaque étape requise pour exécuter la compétence.

Nota : Des aide-instructeurs pourraient aider à faire la démonstration des habiletés à mesure qu'elles sont expliquées.

PLUS HAUT

Pour ajuster la visée plus haut en position debout, déplacer la main gauche vers l'arrière, en la rapprochant du pontet.

PLUS BAS

Pour ajuster la visée plus bas en position debout, déplacer la main gauche vers l'avant, en l'éloignant du pontet.



Lorsque de petits ajustements plus haut ou plus bas sont nécessaires, ils peuvent être effectués par l'ajustement de la retenue du souffle pendant le cycle de respiration.

GAUCHE ET DROITE

Pour ajuster la visée vers la gauche ou vers la droite, on déplace les pieds de façon à les garder en position identique l'un par rapport à l'autre. Cela ressemble donc à une rotation de position en disque tourné vers la gauche ou vers la droite, selon le besoin.



Lorsque de petits ajustements vers la gauche ou vers la droite sont requis, on peut les effectuer en ajustant la position de la main gauche et de l'avant-bras. L'ajustement de la visée de cette façon peut exiger l'acquisition d'une nouvelle position de tir.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. En quoi est-ce que la visée en position debout diffère de la visée en position couchée?

Q2. Comment ajuste-t-on la visée plus haut ou plus bas en position debout?

Q3. Comment ajuste-t-on la visée vers la gauche ou vers la droite en position debout?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. L'œilleton avant doit être plus grand et le dégagement oculaire peut être plus long, mais tout de même entre 5 et 15 cm (2 et 6 pouces).

R2. En déplaçant la main gauche vers l'arrière ou vers l'avant par rapport au pontet.

R3. En déplaçant les pieds de façon à les garder en positions identiques l'un par rapport à l'autre, comme un disque tournant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 4 **Expliquer et démontrer l'alignement naturel**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration



L'alignement naturel consiste en la même procédure en position debout que celle qui est suivie en position couchée.

L'alignement naturel décrit la direction visée par la carabine à air comprimé des cadets lorsque le tireur est dans une position debout et confortable avec la carabine parée à faire feu. Lorsque le tireur est en position confortable, il ne devrait pas avoir à forcer la carabine pour pointer vers la cible. Même en obtenant une position debout confortable et un alignement des mires, le fait de forcer la carabine peut causer de la tension musculaire et nuire à la précision de chaque tir.



Pour ce PE, il est recommandé que l'instruction se déroule de la façon suivante :

(1) Expliquer et démontrer la compétence entière pendant que les cadets observent.

(2) Expliquer et démontrer chaque étape requise pour exécuter la compétence.

Nota : Des aide-instructeurs pourraient aider à faire la démonstration des habiletés à mesure qu'elles sont expliquées.

Pour obtenir un alignement naturel, il faut :

1. adopter la position debout;
2. trouver une image de visée;
3. fermer les deux yeux;
4. prendre 3 à 4 respirations normales afin de relâcher les muscles;
5. après 10 secondes, ouvrir les yeux et regarder l'image de visée;
6. modifier la position de son corps jusqu'à l'obtention d'une bonne image de visée.



Le but de fermer les yeux et de se détendre est de permettre aux muscles de retourner à leur position naturelle. Cela permet d'ajuster la position et d'éviter d'avoir à forcer la carabine à air comprimé des cadets pour viser la cible.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

Q1. L'alignement naturel place un tireur de précision dans quel type de position?

Q2. Pour obtenir un alignement naturel, pendant combien de temps faut-il fermer les yeux et combien de respirations faut-il prendre?

Q3. Quels peuvent être les effets négatifs lorsqu'on force la carabine à air comprimé des cadets?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Dans une position debout et confortable avec la carabine à air comprimé des cadets parée à faire feu.

R2. Les yeux sont fermés pendant 10 secondes et 3 ou 4 respirations naturelles sont effectuées.

R3. Cela peut causer de la tension musculaire et nuire à la précision de chaque tir.

Point d'enseignement 5 **Demander aux cadets d'adopter la position debout**

Durée : 30 min Méthode : Activité pratique

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est que les cadets adoptent la position debout, qu'ils placent la carabine à air comprimé des cadets sur leur épaule, qu'ils obtiennent un alignement naturel et ajustent leur position au besoin.

RESSOURCES

- des carabines à air comprimé des cadets (une par couloir de tir),
- des supports de carabine (un par couloir de tir),
- des cadres de cible (un par couloir de tir),
- des cibles appropriées (une par couloir de tir),
- une plate-forme de cible surélevée (une par couloir de tir),
- des lunettes de sécurité.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aménager un champ de tir pour carabine à air comprimé conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en relèves égales d'après le nombre de couloirs de tir.
2. Les relèves doivent tour à tour adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.
3. Tout en les aidant, permettre aux cadets de pratiquer la position debout telle qu'elle a été enseignée.
4. Demander aux cadets d'ajuster leur position debout, dont les éléments suivants :
    a. le corps doit avoir un angle de 90 degrés par rapport à la cible;
    b. les pieds doivent respecter les consignes suivantes :
        (1) être distancés d'une largeur d'épaules;
        (2) pointer directement vers l'avant par rapport au corps;
        (3) être tournés légèrement vers l'extérieur pour le confort;
    c. les jambes doivent être droites avec les genoux non bloqués;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

d. les hanches doivent être à un angle de 90° par rapport à la cible et ne doivent pas être poussées vers l'avant;

e. le dos doit être légèrement incliné vers l'arrière;

f. le bras gauche doit reposer contre la cage thoracique, avec le coude presque directement sous la carabine, reposant contre la cage thoracique ou l'os iliaque;

g. la main gauche qui soutient la carabine doit être placée juste avant le pontet;

h. le bras droit doit tomber naturellement sur le côté avec la main droit placée sur la poignée de la crosse;

i. la tête doit demeurer en position droite et naturelle, pour permettre aux yeux de regarder à travers la mire;

j. la crosse doit être légèrement surélevée sur l'épaule, permettant à la carabine à air comprimé des cadets de reposer naturellement contre la poitrine, avec la joue reposant sur la crosse et la mire au niveau des yeux.

5. Inspecter chaque cadet pour vérifier si sa position est confortable.

6. Répéter les étapes au besoin, en respectant le temps alloué.

MESURES DE SÉCURITÉ

S'assurer que les carabines à air comprimé des cadets pointent dans une direction sécuritaire en tout temps. Les cadets manipuleront les carabines à air comprimé comme si elles étaient chargées.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

La participation des cadets à l'activité portant sur la position debout servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité du PE 5 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La position debout est la position la moins stable en raison de son centre de gravité élevé et de sa petite zone de soutien. Elle exige beaucoup de concentration et de pratique. Pour le tir de précision récréatif des cadets, la position debout est considérée comme un progrès et elle est la seule position adoptée lors des compétitions internationales de tir à la carabine à air comprimé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Les cadets, qui ont terminé cette leçon, peuvent participer à l'OCOM M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision, section 1) en adoptant la position debout.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur – Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullum, B. & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION
Objectif : Donner l'occasion aux cadets d'obtenir des classifications de tir de précision.
Pointage : Les normes des niveaux de classification sont les suivantes : 1. Tireur de précision : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 3 cm de diamètre. 2. Tireur d'élite première classe : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2.5 cm de diamètre. 3. Tireur expert : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2 cm de diamètre. 4. Tireur émérite : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 1.5 cm de diamètre.
Équipement requis : Obligatoire : • cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé du Mouvement des cadets du Canada (MCC) CCT200GRTD (une par cadet); • gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé de l'A-CR-CCP-177/PT-002 (page B1-1), • un chronomètre. L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Instructions sur l’activité :

1. Donner une cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé à chaque cadet.
2. Demander aux cadets d’écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
3. Donner cinq plombs aux cadets pour qu’ils les tirent au centre de la cible.
4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l’O Sécur Tir.
5. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
6. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
7. Marquer les points à l’aide du gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé.
8. Inscrire les points et permettre aux cadets de conserver leurs cibles.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l’avant-bras.
- Télescope d’observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS AMUSANTES – TOURNOI PYRAMIDAL

TOURNOI PYRAMIDAL
Objectif : Tirer des plombs dans chaque pointe de la pyramide.
Pointage : Un point est accordé par pointe de la pyramide touchée d'un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible pyramidale (une par cadet). L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible pyramidale à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner trois plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque coin de la pyramide. 4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 5. Accorder trois minutes aux cadets pour terminer le tir. 6. Marquer les points en accordant un point par coin touché de la pyramide. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Chargeur de plombs. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE PYRAMIDALE

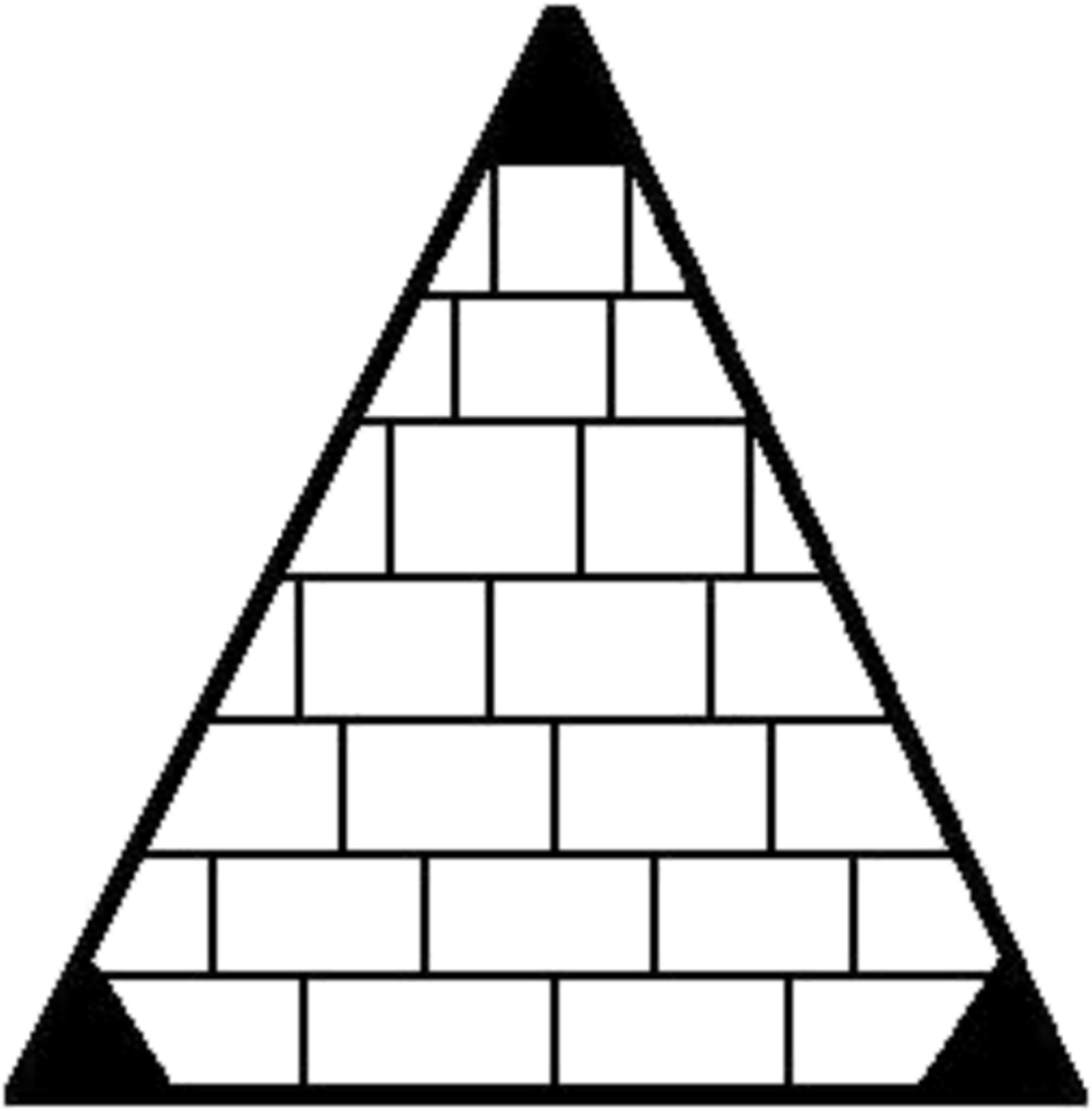

Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure B-1 Cible pyramidale

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS AMUSANTES – CIBLE EN ÉTOILE

CIBLE EN ÉTOILE
Objectif : Tirer un plomb dans chaque pointe de l'étoile.
Pointage : Un point est accordé par pointe de l'étoile touchée d'un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible en étoile (une par cadet). L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible en étoile à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner cinq plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque pointe de l'étoile. 4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 5. Accorder cinq minutes aux cadets pour terminer le tir. 6. Marquer les points en accordant un point par pointe de l'étoile touchée d'un plomb. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Chargeur de plombs. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE EN ÉTOILE

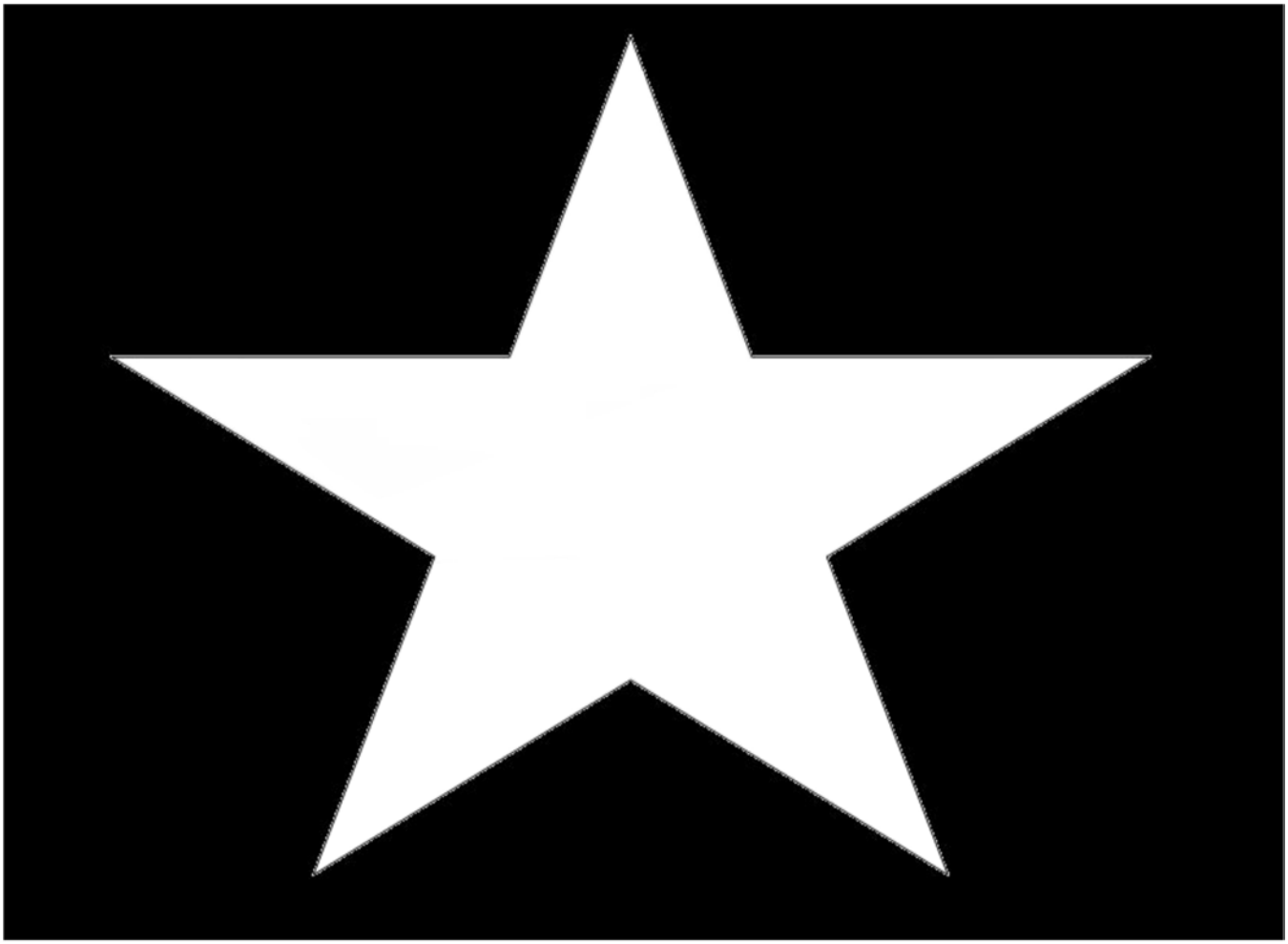

Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure C-1 Cible en étoile

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS AMUSANTES – BALLON DE PLAGE

BALLON DE PLAGE
Objectif : Tirer 10 plombs dans le cercle noir du ballon de plage.
Pointage : Un point sera accordé par coup réussi dans le cercle noir.
Équipement requis : Obligatoire : Cible-ballon de plage (un par cadet). L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité 1. Donner un ballon de plage à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent dans le cercle noir du ballon de plage. 4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 5. Accorder 10 minutes aux cadets pour terminer le tir. 6. Marquer les points en accordant un point par plomb tiré dans le cercle noir. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Chargeur de plombs. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE-BALLON DE PLAGE



Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2006, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure D-1 Cible-ballon de plage

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS AMUSANTES – JEU DE BALLONS

JEU DE BALLONS
Objectif : Tirer des plombs sur les cibles-ballons.
Pointage : Un point sera accordé par ballon touché d'un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible-ballon (une par cadet). L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible-ballon à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner cinq plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque ballon. 4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 5. Accorder cinq minutes aux cadets pour terminer le tir. 6. Marquer les points en accordant un point par ballon touché. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Chargeur de plombs. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
Nota : On peut utiliser de réels ballons au lieu de cibles en papier.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE-BALLON

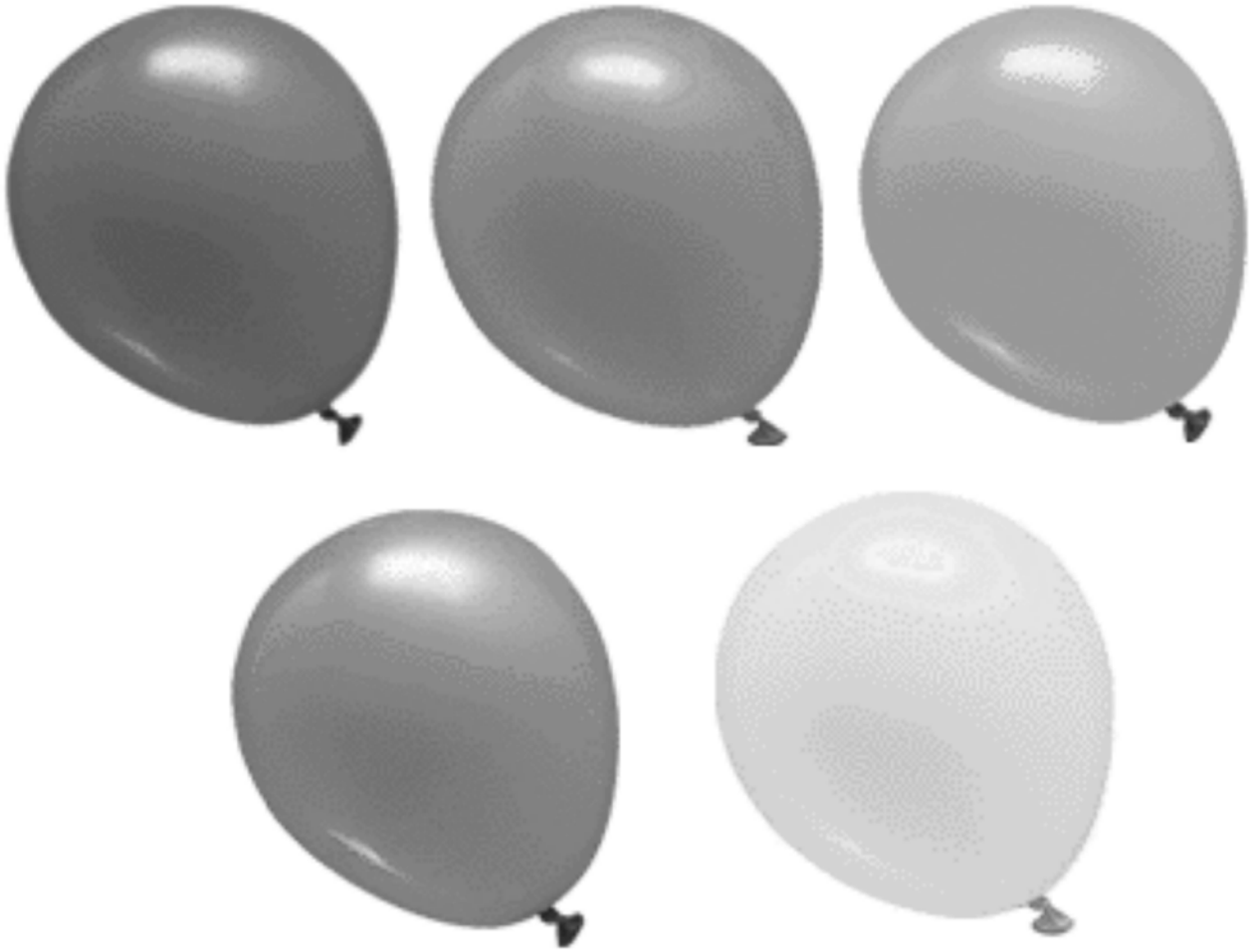

Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure E-1 Cible-ballon

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES – VISER LES POINTS

VISER LES POINTS
Objectif : Tirer des plombs dans les points sur la cible dans le sens horaire, dans un délai fixé.
Pointage : Un point est accordé par point noir touché d'un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis : Obligatoire : • Cible-viser les points (une par cadet). • un chronomètre. L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible-viser les points à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner huit plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque point noir, en sens horaire. 4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 5. Accorder huit minutes aux cadets pour terminer le tir. 6. Marquer les points en accordant un point par point noir touché. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Chargeur de plombs. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets. • Encadrement.
Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE-VISER LES POINTS

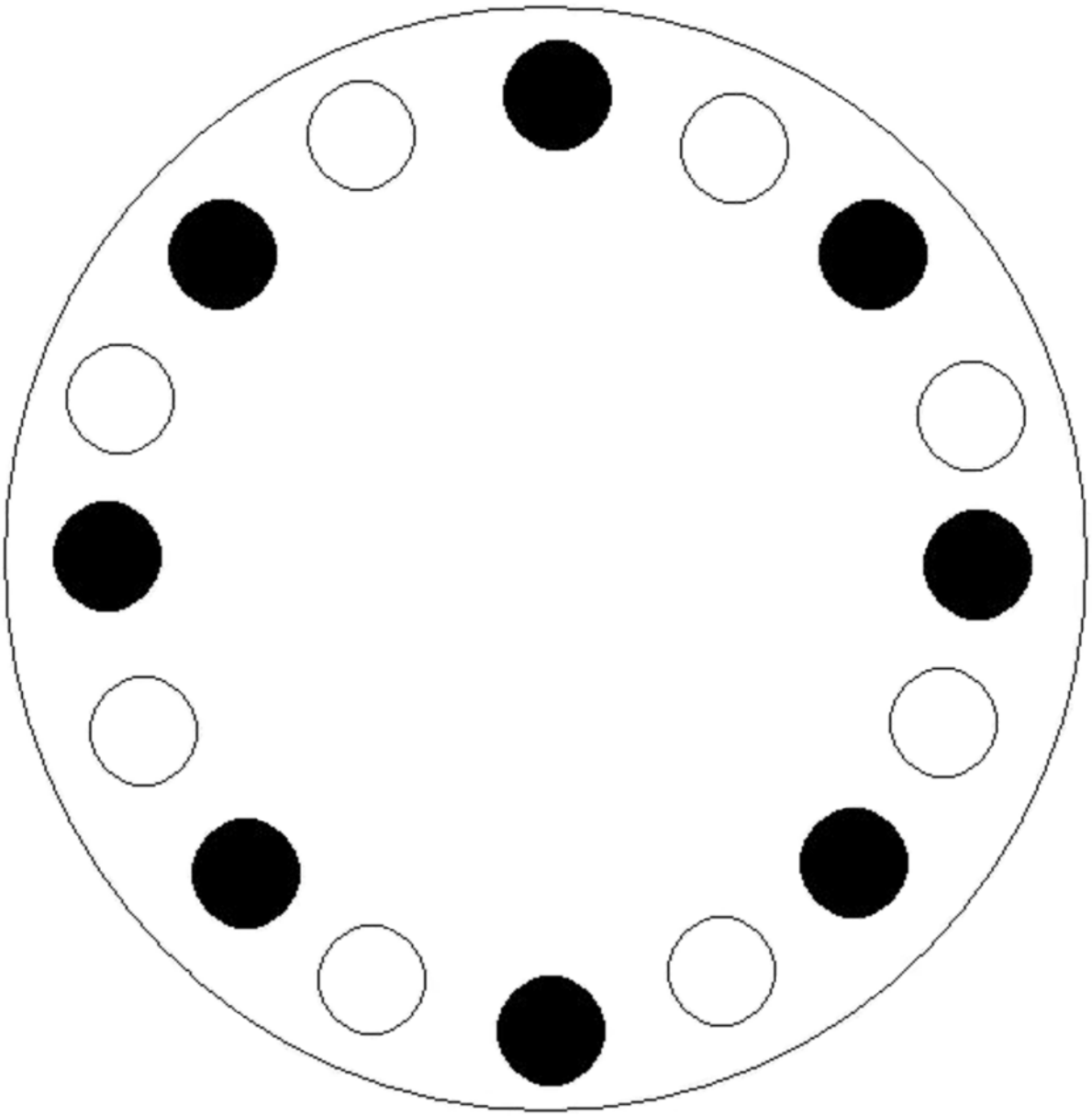

Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure F-1 Cible-viser les points

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES – GRILLE POUR LE TIR DE VITESSE

GRILLE POUR LE TIR DE VITESSE
Objectif : Tirer des plombs dans les cercles sur la cible, dans un délai fixé.
Pointage : Un point est accordé par cercle touché d'un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis : Obligatoire : • chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir), • cible-grille de vitesse (une par cadet), • un chronomètre. L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible-grille de vitesse à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Donner 15 plombs aux cadets, préchargés dans trois chargeurs à cinq plombs. 4. Demander aux cadets de tirer un plomb dans chaque cercle sur la cible. 5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir. 7. Marquer les points en accordant un point par cercle touché. 8. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets. • Encadrement.
Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

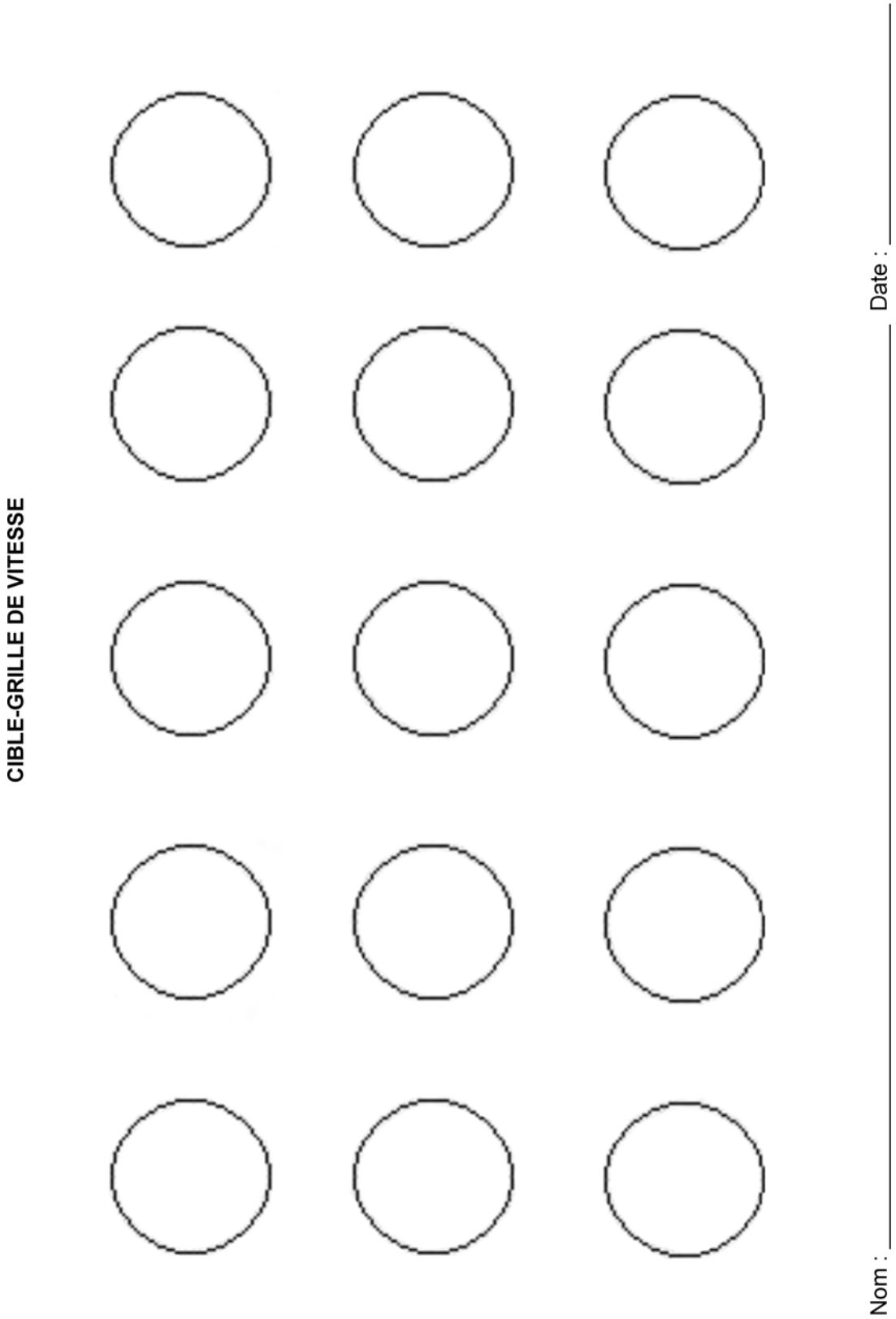

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure G-1 Cible-grille de vitesse

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES – COURSE CONTRE LA MONTRE

COURSE CONTRE LA MONTRE
Objectif : Tirer des plombs dans les heures désignées (numéros), dans un délai fixé.
Pointage : Un point est accordé par heure correcte (numéro) touchée d'un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis : Obligatoire : • cible-course contre la montre (une par cadet). • un chronomètre. L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.
Instructions sur l'activité : 1. Donner une cible-course contre la montre à chaque cadet. 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible. 3. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'O Sécur Tir. 4. Demander à l'O Sécur Tir, en utilisant l'horloge de 12 heures, d'appeler un numéro aux 20 secondes, six numéros au total. 5. Donner six plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque heure (numéro) lorsqu'on l'appelle. 6. Marquer les points en accordant un point par numéro correct touché sur la cible. 7. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver. Les actions et les équipements suivants sont interdits : • Modifications des carabines. • Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras. • Télescope d'observation. • Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets. • Encadrement.
Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CIBLE-COURSE CONTRE LA MONTRE

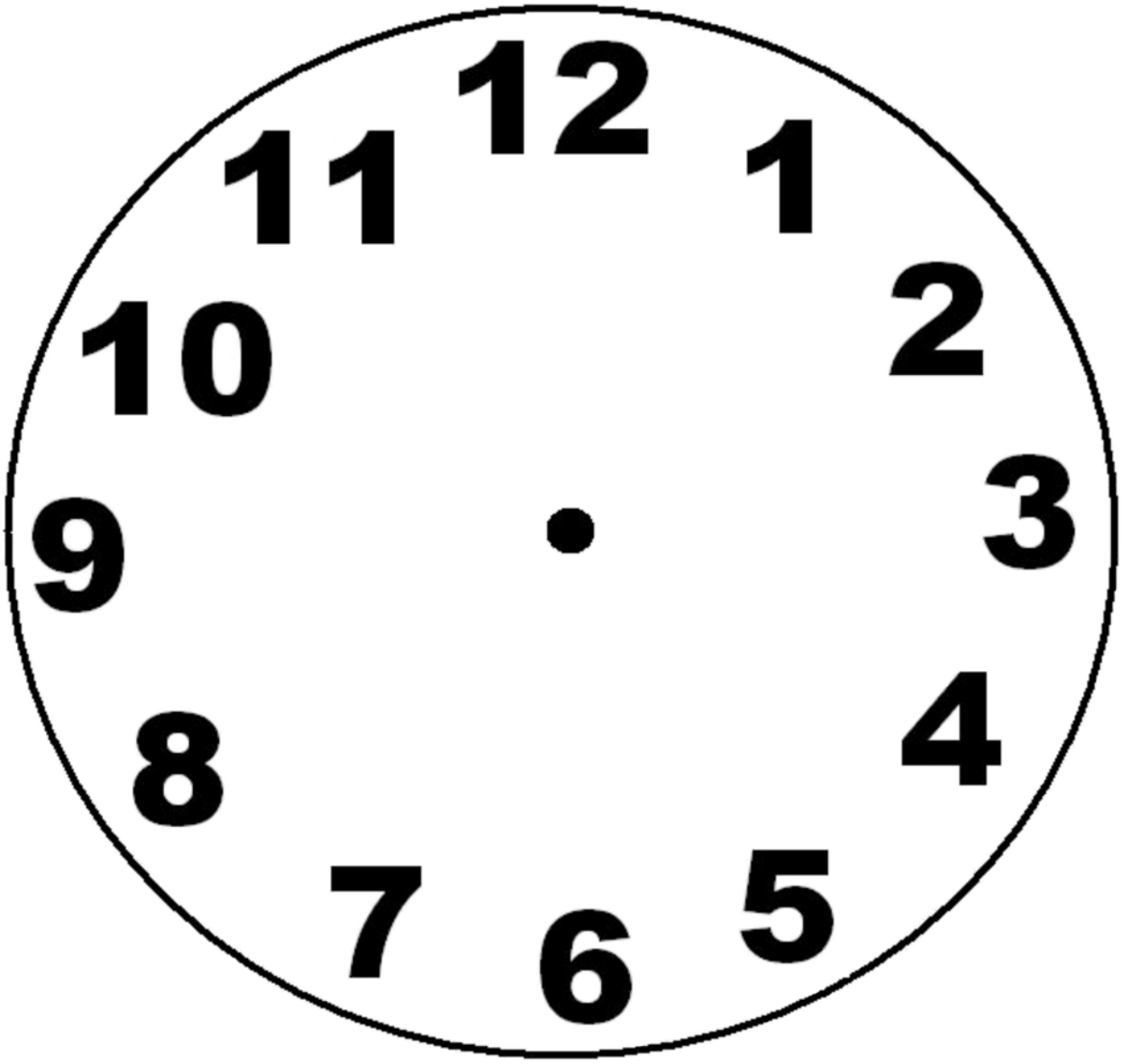

Nom : _____ Date : _____

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure H-1 Cible-horloge

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES – COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION DU CORPS OU DE L'ESCADRON DE CADETS

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION DU CORPS OU DE L'ESCADRON DE CADETS
Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'intérieur du corps de cadets.
Pointage : Marquer les points conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-177/PT-002 de la façon suivante : • Chaque cible représente un maximum de points possibles de 100 points (10 schémas d'une valeur de 10 points chacun). • Tous les trous de plomb sont marqués d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le trou du plomb. • Les coups qui sont à l'extérieur des cercles de pointage reçoivent une valeur de zéro. • Si plus d'un plomb sont tirés sur la cible, les coups avec la plus haute valeur seront éliminés jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un coup sur la cible. Aussi, deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup excédentaire. • Si plus d'un coup sont tirés sur un schéma de pointage, seul le nombre de coups accordé peut être tiré sur les autres schémas [p. ex., si deux coups sont tirés sur le premier schéma, un schéma sur la cible demeurera non touché (exempt de coups)]. Si cela se produit plus de deux fois, deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup excédentaire. • L'activité peut être conduite individuellement ou en équipes de quatre.
Équipement requis : Obligatoire : Cibles de compétition CCT2001AR853 du MCC (deux par cadet). L'équipement optionnel pour le tir se limite à ce qui suit : • une bretelle de carabine à air comprimé des cadets, • une veste de tir, • un gant de tir, • une casquette de tir.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Instructions sur l’activité :

1. Distribuer deux cibles de compétition du MCC (CCT2001AR853) à chaque cadet.
2. Demander aux cadets d’écrire leur nom et la date sur chacune des cibles et de les fixer au cadre de cible.
3. Donner 20 plombs de pointage aux cadets pour qu’ils en tirent un à chaque schéma de pointage [des plombs de zérotage supplémentaires sont autorisés]).
4. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l’O Sécur Tir.
5. Accorder 30 minutes aux cadets pour terminer le tir.
6. Demander à l’O Sécur Tir de recueillir les cibles, marquer les points comme décrit ci-dessus et d’inscrire les résultats.
7. Permettre aux cadets d’examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Feu croisé.
- Modifications des carabines.
- Supports utilisés pour la carabine ou l’avant-bras.
- Télescope d’observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES – LANCEMENT LUNAIRE

LANCEMENT LUNAIRE			
Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'intérieur du corps de cadets.			
Pointage : La distance moyenne entre la terre et la lune est de 384 400 km. Toutes les cibles des activités de tir de précision effectuées au cours de l'instruction en tir de précision seront additionnées pour atteindre une distance déterminée à partir de la terre et obtenir un poste dans l'équipage de la navette spatiale. Les quatre niveaux de pointage ou postes doivent respecter les normes suivantes :			
1.	Commandant de mission :	Un pointage de 100 ou plus :	384 400 km de la terre, atterrissage lunaire!
2.	Spécialiste de mission :	Un pointage de 75 à 99 :	288 300 km de la terre.
3.	Ingénieur en chef :	Un pointage de 50 à 74 :	192 200 km de la terre.
4.	Agent scientifique :	Un pointage de 25 à 49 :	96 100 km de la terre, lancement lunaire!
Équipement requis : Obligatoire : Les pointages de toutes les cibles utilisées durant les activités de tir de précision au cours de l'année d'instruction.			
Instructions sur l'activité : 1. Additionner les pointages des cibles utilisées par chaque cadet au cours de l'année d'instruction. 2. Utiliser la méthode de pointage décrite plus haut pour attribuer les niveaux ou les postes atteints par les cadets dans l'équipage de la navette spatiale.			
Nota :	1. Il faut tenir un registre des points de chaque cadet obtenus au cours des activités de tir de précision. 2. Cette activité peut être répartie sur plusieurs années d'instruction. 3. Le certificat qui se trouve dans cette annexe peut être remis aux cadets qui atteignent les niveaux ou les postes correspondants au cours de cette activité.		

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

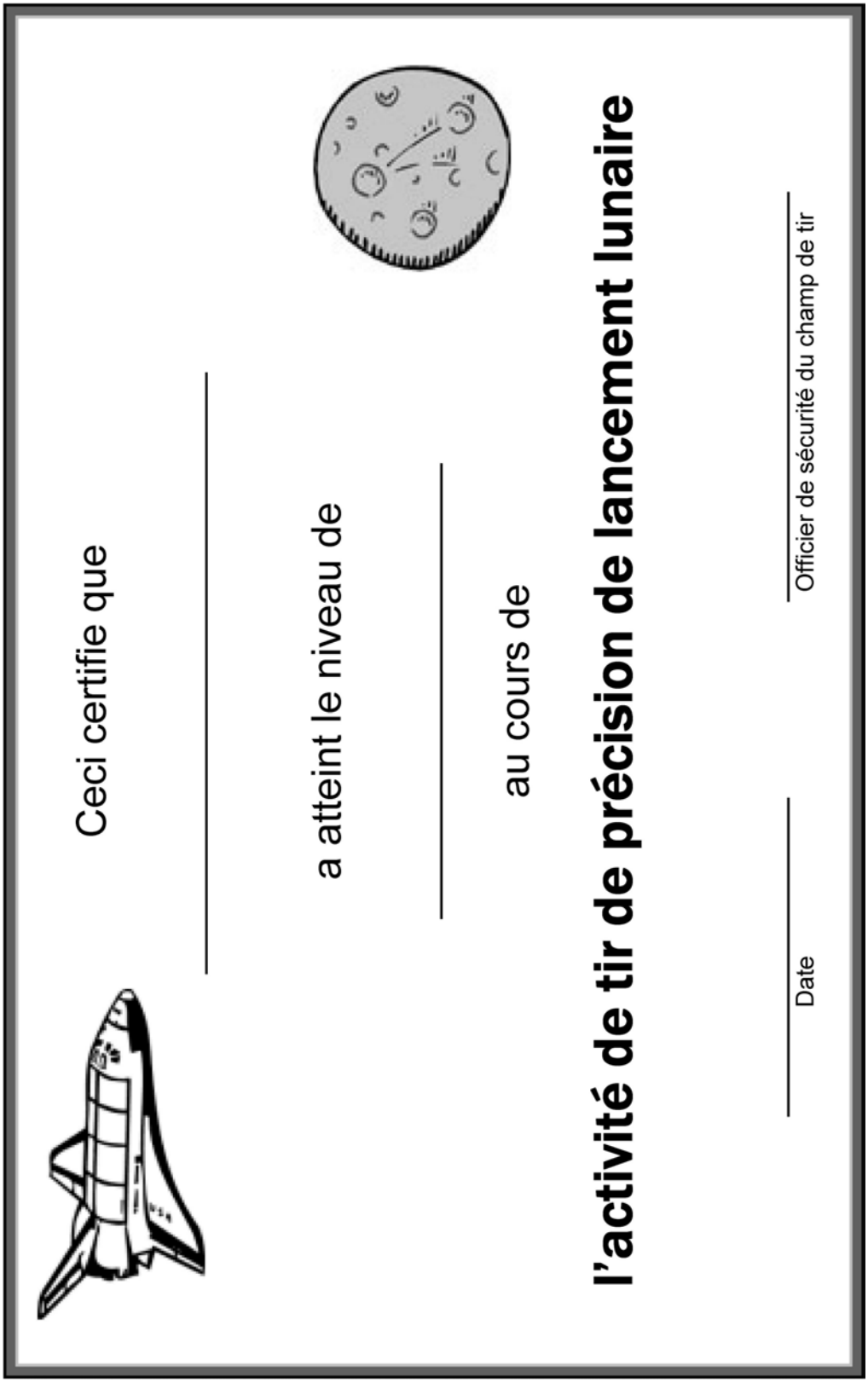

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXEMPLES DE PMI

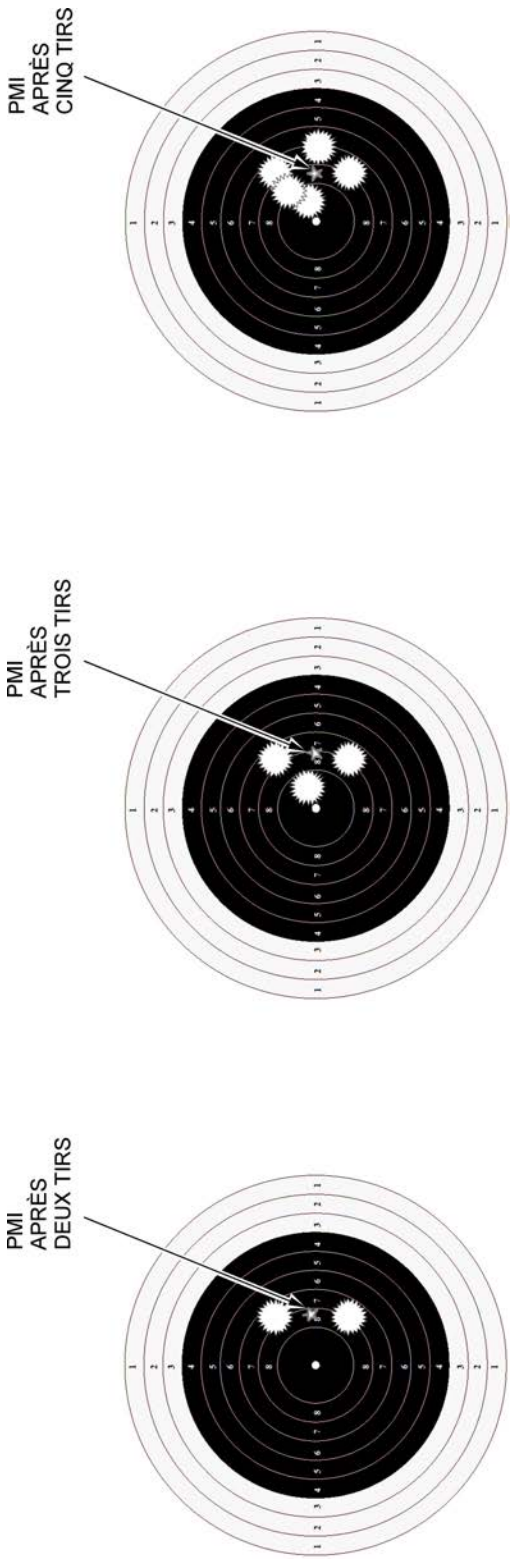

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure K-1 Exemples de PMI

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ DE RÉGLAGE DE LA MIRE

Nom : _____ Date : _____

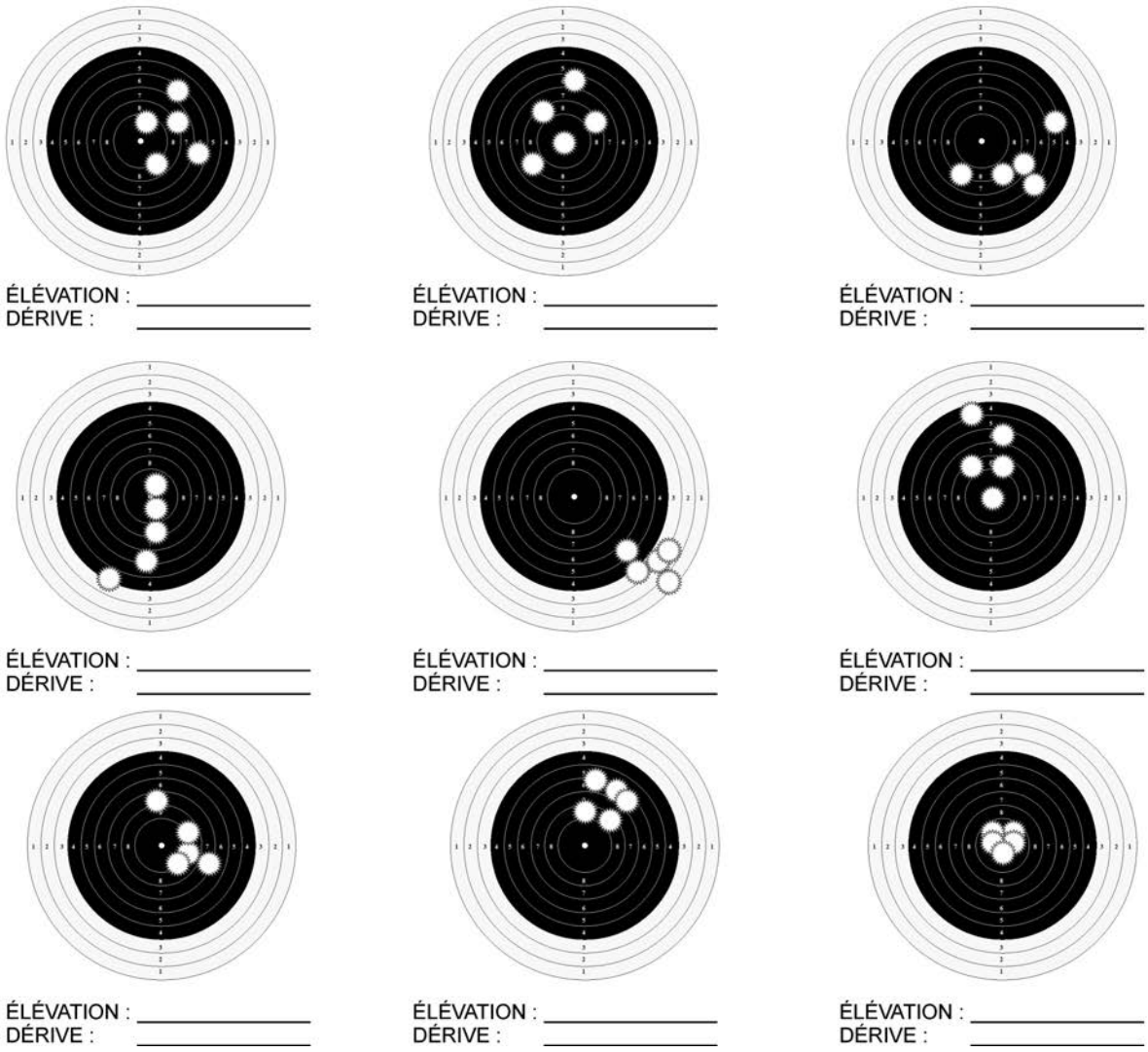

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure L-1 Cibles de l'activité de réglage de la mire

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ DE RÉGLAGE DE LA MIRE – CORRIGÉ

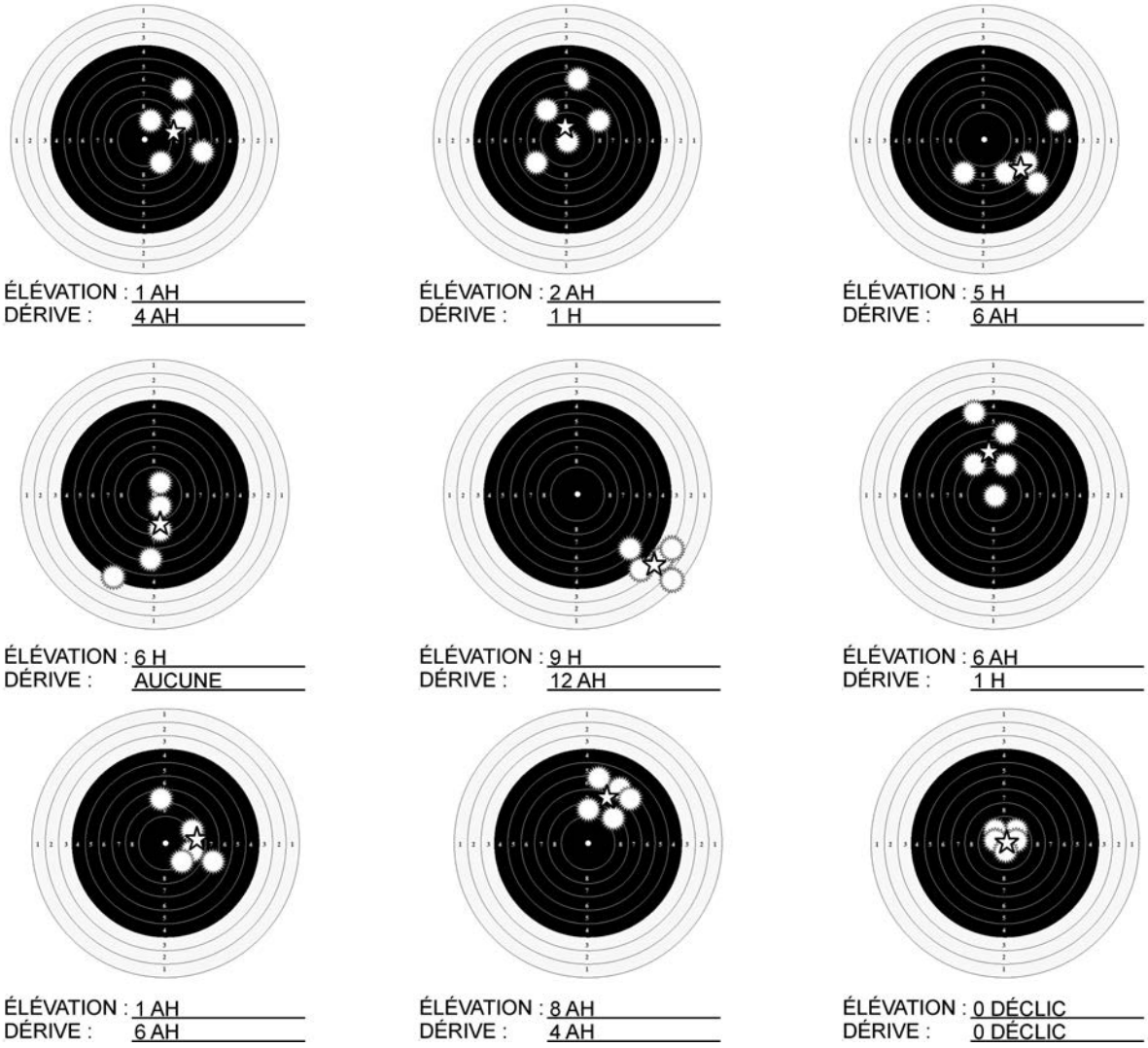

Directeur des cadets 3, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure M-1 Corrigé de cibles

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.